

écrit au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et lui ont dit:

Surtout ces trois dernières années, la Ryerson Press a connu des difficultés quasi désastreuses qui auraient sans doute abouti à la liquidation n'eût été le fait que l'Église Unie en sa qualité de propriétaire unique, a garanti son ouverture de crédit auprès de la banque, lui permettant par là d'obtenir une aide financière qu'elle n'aurait jamais pu trouver sur la foi de son seul actif.

L'auteur de la lettre continue en analysant certaines des difficultés fondamentales, et ajoute:

Il est extrêmement regrettable pour nous de voir les collègues et les universités, qu'ils soient de fondation récente ou qu'ils connaissent soudain une accélération rapide de leur croissance, achètent assez souvent tous les livres de leurs bibliothèques à des grossistes américains.

Plus loin, on peut lire encore:

Nous avons donc décidé que nous devions vendre la Ryerson Press si nous pouvions trouver un acheteur. A l'heure actuelle, la seule entreprise qui manifeste un intérêt sérieux est américaine.

Les auteurs de la lettre déclarent ensuite que cette éventualité leur déplaît beaucoup, et demandent au gouvernement d'accepter une proposition qui permettrait de l'éviter. Le ministre a répondu sans s'engager en rien, et a ajouté que ses fonctionnaires iraient les rencontrer. L'Église Unie a donné sa réponse le 29 juin. Ses représentants n'ont pas insisté comme ils auraient dû le faire d'après moi, mais cela n'excuse pas le gouvernement d'avoir refusé d'assumer ses responsabilités, et de n'avoir pas pris les mesures qui auraient pu prévenir cette situation.

Jusqu'ici, cette inaction doit être considérée comme de la négligence criminelle. Il est encore temps d'agir, même s'il ne reste qu'une heure et demie. Qu'on agisse maintenant.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire quelques commentaires sur l'idée avancée ce soir par le député de Regina-Est (M. Burton). Je tiens à dire que le gouvernement se préoccupe de cette question fort sérieuse et qu'il l'a manifesté de façon très tangible. Il a chargé une firme reconnue d'experts-conseils de faire une étude. Il a reçu son rapport et il l'étudie actuellement. Dès qu'il sera imprimé, on songera à le présenter en accord avec les principes des industries canadiennes en cause et avec les gouvernements provinciaux visés.

Comme on l'a déjà fait remarquer, les manuels scolaires relèvent des provinces. Le gouvernement ne se retranche pas derrière la constitution, il la respecte. Nous croyons de notre devoir de veiller à ce que l'Ontario, en particulier, soit consultée sur cette question très importante.

Le député a fait allusion à une lettre de M. Brisbin, de l'Église Unie du Canada, dans laquelle ce dernier expose certains problèmes relatifs à l'exploitation de la Ryerson Press. Malheureusement, le député n'a pas lu le paragraphe en entier. D'autres problèmes se posent à la Ryerson Press et j'aimerais lire la partie de la lettre de M. Brisbin qui en parle. La voici:

Certains éléments qui ont contribué à ces difficultés se trouvaient dans notre propre direction et dans des incidents malheureux qui se sont produits à l'intérieur de l'Église, réduisant ainsi ses besoins d'impression et de publications.

Il mentionne ensuite certains problèmes auxquels le député a fait allusion. Je tiens à souligner qu'il s'agit de préoccupations et de problèmes qui dépassent, en effet, le pouvoir du gouvernement, même si celui-ci s'intéresse à l'affaire. Cet intérêt s'est manifesté lors de notre propre congrès libéral, tenu il y a une dizaine de jours, au cours duquel deux résolutions où on y exprimait vigoureusement les vives inquiétudes des membres du parti à ce sujet, furent présentées et adoptées par une majorité écrasante. Cela indique l'importance que, de ce côté-ci de la Chambre, nous attribuons à cette question.

Sitôt le rapport imprimé, il fera l'objet d'une étude par les intéressés en dehors du gouvernement et au sein du gouvernement. Je peux donner au député l'assurance qu'il y sera donné suite dès qu'une politique aura pu être élaborée. Je veux aussi rappeler au député que le ministre du Revenu national (M. Gray) travaille à une étude approfondie de cette question précise en fonction des problèmes de mainmise étrangère au Canada, qui sera présentée au Parlement sous forme de mesure législative dans un avenir proche.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais je dois lui dire que son temps de parole est écoulé.

(La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 10 h 21.)